Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 15

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: N.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189745

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-cinquième année. N° 15. Samedi 9 Avril 1887.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. a série ; 3 fr. les deux.

En souscription : VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ à l'Exposition universelle et *Course à Fribourg et à Berne*, suivis des AVENTURES DE PHILIPPE GRISET.

Le nombre des souscripteurs étant suffisant, cet ouvrage est à l'impression, et la souscription sera fermée le *15 avril.* — Prix, pour les souscripteurs, 1 fr. 60. En librairie, 2 fr.

Respect au Landsturm !

On a beaucoup ri à l'occasion du recrutement du landsturm, et aujourd'hui encore les railleries ne tarissent pas sur cette mesure de précaution prise en vue de la défense nationale.

C'est mal, très mal.

Outre l'utilité qu'elle pourrait avoir en temps de guerre, l'institution du landsturm aura une excellente et incontestable influence en temps de paix. Elle relève la dignité d'une foule de braves gens qui semblaient n'être que des nullités aux yeux de nos jeunes et fringants soldats; elle les remet au rang des défenseurs de la patrie. Et, chose non moins heureuse, ils reprennent leur vraie place dans la considération et dans le cœur de la femme.

Ne nous faisons point illusion, la femme aime, chez l'homme, chez son époux tout particulièrement, non seulement l'amabilité, la tendresse et le dévouement, mais un ami fort, vigoureux, sur le bras duquel elle s'appuie avec confiance, et sous la protection duquel elle se place avec un amoureux orgueil. Et l'idée que son mari n'a pas été reconnu apte au service militaire ne doit lui plaire que médiocrement.

Nous retrouvons évidemment les mêmes réflexions, les mêmes sentiments chez la jeune fille à marier, dont quelque landsturm sollicite la main.

La création de la nouvelle armée va donc réparer tout cela.

Du reste, parmi ces hommes libérés du service militaire pour divers motifs, parmi ces hommes aux pieds un peu plats, au tempérament jadis débile, au thorax modeste, ou qui sont affligés de quelque difformité corporelle ou autres petites misères, on trouve encore de courageux et vaillants champions. Ils se sont refaits, ces gaillards—ne vous déplaise—depuis le moment où on leur a dit, peut-être avec trop de sans-gêne : « Bon pour l'impôt ! »

Oui, grâce au landsturm, les voilà justement réhabilités comme hommes, comme époux et comme soldats. Aussi ont-ils répondu avec joie, avec enthousiasme à l'appel qui leur a été adressé.

On nous cite à ce sujet ce trait caractéristique : « Un brave citoyen, qui a eu le malheur de perdre un œil, va se faire inscrire, et aucune observation ne lui est faite. Il rentre chez lui, et alors seulement son malheur lui revient à la pensée, et il fait la réflexion qu'il ne doit pas être incorporé. Le lendemain, il se rend de nouveau auprès du chef de section et lui dit, le cœur navré : « Pardon, monsieur, il faut avoir la bonté de me tracer dans votre registre ; hier, je n'ai plus pensé que j'étais borgne ! »

Voilà donc un brave garçon chez lequel le dévouement à la patrie et le sentiment du devoir avaient fait oublier sa triste infirmité.

Respect au landsturm ! L. M.

Un soldat du 119me régiment français, qui tient alternativement garnison à Paris et au Hâvre, nous écrit de cette dernière ville, le 14 mars :

Parmi les prescriptions de M. le général Boulanger, il en est une qui mérite d'être remarquée et qui a fait sensation en Allemagne. C'est celle qui remet en honneur la prestation solennelle du serment de fidélité au drapeau par les jeunes soldats entrant au régiment. Dans toutes les garnisons de France, cette cérémonie a été célébrée cette année, et à cette occasion le colonel de chaque régiment a retracé à ses hommes les principaux traits de l'histoire du régiment.

Le régiment est en quelque sorte la famille du soldat, où il est appelé à vivre cinq ans, aussi est-il bon qu'il en connaisse l'histoire, les dates mémorables inscrites en lettres d'or dans les plis de son drapeau, après les avoir tracées en traits de sang sur le sol des champs de bataille.

Plus d'un régiment français a une histoire célèbre ; plus d'un a vu son drapeau flotter tour à tour en Egypte, en Espagne, en Autriche ou en Russie ; d'autres l'ont porté jusqu'en Chine ou jusqu'au Mexique, et comme le régiment paie de son sang les fantaisies politiques dont il n'est nullement responsable — la cause pour laquelle il se bat importe peu, pourvu qu'il se batte avec éclat et avec courage.

L'histoire de notre régiment est plus modeste ; car bien qu'il y ait eu autrefois un 119me en Espagne, le nouveau-né a été formé dans une époque critique (fin d'août 1870). Il ne tarda pas à recevoir le baptême du feu à la bataille de Châtillon, et prit part, dès lors, à toute une série de combats durant la dernière guerre.

En nous présentant le nouveau drapeau tricolore, dont les plis soyeux sont encore à peine ternis, le colonel n'a pu s'empêcher de donner un souvenir de regret au vieux drapeau du régiment. Aussi, y lit-on, comme sur l'ancien, les dates de Burgos 1808, Santander 1809, et de Chapiles 1812.

Le serment au drapeau aura été prêté partout avec sérieux, avec conviction; il y a souvent chez le soldat un cœur d'enfant, enthousiaste et naïf, croyant et sincère, auquel on ne fait pas appel en vain. Nulle part peut-être ce serment n'aura été prêté avec un plus profond sentiment de patriotisme que dans ces régiments sur lesquels plâne le souvenir de l'année terrible à laquelle, comme le 119me, ils doivent leur existence.

Et lorsque le drapeau fut parti, salué par le colonel, le régiment et les fanfares, quand le symbole de la patrie eut disparu, ma pensée se reporta involontairement à une autre cérémonie analogue où, sur les bords de la Sprée, dans les grands manèges militaires, j'avais entendu lire *en français*, aux recrues d'Alsace-Lorraine, le serment de fidélité à l'Empire et à son drapeau. Cette formule du serment, martelée dans une langue étrangère par des lèvres allemandes, tombait comme un glas sur les têtes découvertes de la troupe. Le cœur restait étranger aux paroles que prononçaient les lèvres et le « hurrah » poussé à la fin de la cérémonie couvrait peut-être plus d'un sanglot. — Ici, le serment au drapeau n'avait pas ce caractère poignant; sur le sol de la France, dans son gai soleil, en voyant briller ses trois couleurs, je suis certain qu'il n'était pas un seul des hommes du régiment qui ne prêtât en son cœur le serment de fidélité à la patrie.

N.

Les femmes allemandes

et les prisonniers français en 1870.

Si jamais la guerre éclate de nouveau entre la France et l'Allemagne, assurément elle ne sera pas provoquée par les femmes d'outre-Rhin, dont les sympathies pour les Français ne peuvent être mises en doute. Nous en trouvons une preuve éclatante dans les journaux allemands de 1870, dont M. Adrien Hugues a traduit textuellement quelques extraits, publiés récemment par le supplément littéraire du *Figaro*.

Dans les hôpitaux, dans les gares, au passage et à l'arrivée des trains, partout où il y avait des prisonniers ou des blessés français, ces dames les ont accueillis avec le plus aimable empressement; et sans une surveillance rigoureuse, bien des cœurs s'y seraient enchaînés au préjudice de messieurs les Allemands.

En cherchant à se rendre compte de ces faits, on se demande tout naturellement si l'habitude des brasseries, la pipe et la chope, ajoutées à la froideur du caractère germanique, à certaines dûretés de la langue, répondent bien à ce que la femme a le droit d'attendre de celui qui doit s'efforcer de lui rendre la vie agréable. Nous ne le croyons pas; car, s'il en était autrement, la galanterie, l'amabilité du Français, la gaîté de son caractère, la grâce de ses manières ne captiveraient pas si vivement les dames et les demoiselles allemandes.

Lisez plutôt les extraits de journaux dont nous venons de parler et dont chaque ligne respire la jalousie et le dépit:

« La presse a maintes fois signalé l'adoration, qui dépasse toute idée, et que certaines de nos dames montrent pour les Français. Par leur conduite insensée, elles ternissent le bon renom de nos femmes allemandes. »

(Mainzer Zeitung.)

* * *

On écrivait d'Erfurt à la *Post*, le 26 août: « Une dame appartenant à la bonne société s'est entretenue avec animation avec plusieurs officiers français, lors du passage d'un convoi à notre gare. Avant le départ du train, elle tendit sa carte à l'un de ces officiers qui parlait un peu allemand. »

* * *

« Il s'est passé dans un lazaret de la Hesse rhénane, où se trouvent cinquante blessés prussiens et deux français, une chose incroyable. Une dame allemande a envoyé un beau bouquet à un de ces Français. L'entrée des salles fut dès lors interdite à toute personne étrangère. »

(Gazette de Mayence.)

* * *

L'*Ostdeutsche Zeitung* racontait ce fait: « Un sergent prussien commandant un convoi de prisonniers, se trouva indisposé à la gare de Bromberg, par suite des fatigues du voyage. Il vit une jeune dame, portant un plateau chargé de six bols de bouillon, qui s'approchait des wagons occupés par les Français, et lui demanda avec une grande douceur si elle voulait lui en accorder un. Elle répondit insolemment: « Ils sont pour messieurs les prisonniers français. » Pris d'une sainte colère, le sergent donna un violent coup de poing sous le plateau et fit voler les bols en l'air; le bouillon inonda l'amie des Français, qui se retira toute confuse.

* * *

Les *Neue Nachrichten*, de Munich, disaient: « Malheureusement, il y a beaucoup de personnes du sexe faible qui prisent plus l'ennemi que nos soldats blessés. Nous avons vu des dames donner des fleurs et des bonbons aux Français, mais qui n'avaient pas un regard pour leurs compatriotes. Il est même arrivé que deux dames de l'aristocratie ont passé plus de deux heures à converser avec des prisonniers blessés en les comblant d'oranges, de sirops et des fruits les plus exquis, sans s'occuper un instant des blessés allemands. »

Nous nous dispensons de reproduire un plus grand nombre de ces citations, ce qui précède étant suffisant pour en donner une idée.

LES MIRAGES DE LA VIE

(Fin.)

Un choc fit bondir la voiture, Céline faillit être jetée sur la voie; Ludovic la prit dans ses bras et la retint avec un battement de cœur, puis il passa un bras autour de sa taille pour la maintenir, et, lui prenant la main, il la baisa en disant:

— Nos parents avaient désiré nous voir vivre et mourir ensemble, nous n'allons réaliser que le plus triste de leurs vœux. Pardonnez-moi d'avoir involontairement causé votre malheur. Nous avons quitté la route, voyez ce mur là-bas! Tout est fini!... adieu!

Au même moment, le mistral commença à mugir terrible, un grand bruit se fit entendre dans le lointain; le cheval bondit, se cabra et s'arrêta court!